



# SIGNEZ ET FAITES SIGNER : « TOUCHE PAS A MA MUTUELLE » !

Pôle emploi participe à notre couverture Santé / Prévoyance par l'intermédiaire de contrats passés avec des assureurs. Ces contrats arrivent à échéance fin décembre 2021 et Pôle emploi doit lancer un appel d'offre cette année pour les renouveler. Le cahier des charges de cet appel d'offre doit être négocié avec les organisations syndicales.

Dès l'ouverture des négociations et malgré une hausse sans précédent du budget de Pôle emploi en 2020 de plus de 400 millions d'euros, la direction annonce la couleur : le contrat actuel coûte trop cher à Pôle emploi et il faut faire des économies drastiques en augmentant fortement les cotisations (près de 11 %) et en baissant fortement les garanties.

Pour la direction « *si les agents veulent maintenir leur couverture, qu'ils se payent une sur-complémentaire !* »

**APRÈS UNE SÉRIE DE NÉGOCIATIONS À MARCHÉ FORCÉE, LA DIRECTION DÉVOILE SES PROPOSITIONS FINALES :**

## **Hausse des cotisations :**

- Santé - + 11 %
- Prévoyance : + 13,8 %

## **Fortes baisses des garanties :**

- Chambres particulières : hospitalisation : - 12,5 % maternité : - 12,5 % ambulatoires : - 32 %
- Implants dentaires : 2 prises en charge / an au lieu de 3
- Optique : - 33 % (montures) - 25 % (verres simple hors réseau) - 50 % (verres enfants hors réseau)
- Prime naissance : - 51 %
- Cures : - 25 %
- Décès : - 25 % (en cas de conjoint survivant : - 47 %)
- Décès (majoration pour pers à charge) : - 32 %
- Invalidité : - 20 %
- Maintien du revenu : remise en cause des primes dans le calcul du salaire maintenu

## **Et en plus :**

- Retraité-es : tarifs préférentiels en danger
- Contrats aidés : non prévus
- Agents publics : préambule de l'accord qui laisse planer le doute sur le niveau des prestations après publication du décret
- Et cerise sur le gâteau : baisse des cotisations pour les cadres dirigeants

La direction peut et doit encore faire un effort financier pour préserver la protection sociale de tous les agents. Nos organisations CGT, FO, SNU et STC appellent l'ensemble des agents à manifester leur attachement à une protection sociale de haut niveau et exigent que la direction assume ses responsabilités en maintenant nos garanties actuelles.

Rappelons que les choix d'organisation du travail de la direction contribuent aussi à la dégradation de la santé des agents, ce qui se vérifie dans le bilan social de Pôle emploi avec une forte augmentation des arrêts de travail de longue durée.

**Pour sauvegarder notre protection sociale, signez et faites signer la pétition en cliquant sur le lien ci-dessous !**

- 👉 Je défends ma protection sociale
- 👉 J'exige le maintien des garanties actuelles
- 👉 J'exige un effort financier supplémentaire de la direction générale
- 👉 J'exige le maintien de la répartition actuelle de la cotisation santé (75% pour la part employeur et 25 % pour la part salarié) et prévoyance (environ 70 %-30 %)
- 👉 J'agis pour défendre la protection sociale de toute et tous !



**JE FAIS ENTENDRE MA VOIX ET SIGNE LA PETITION EN LIGNE**

[https://www.change.org/Defense\\_de\\_la\\_protection\\_sociale\\_a\\_Pole\\_Emploi](https://www.change.org/Defense_de_la_protection_sociale_a_Pole_Emploi)